

elle cherche à l'asservir d'une façon plus dure. Ce travail des loges est aussi évident qu'il est secret. Opérant dans les ténèbres, la loge ne veut pas qu'on montre son action à la lumière du soleil. Dernièrement quand, au Sénat, l'amiral de Cuverville stigmatisa l'œuvre néfaste, en train de s'accomplir en démontrant qu'elle n'était que l'œuvre des loges maçonniques, le compte rendu officiel supprima tout le passage où les loges étaient citées et dénoncées.

— La France est-elle mûre pour la séparation ? Au point de vue gouvernemental, il faut dire oui. Et il ne faut point se berner d'illusions. Depuis vingt-cinq ans les catholiques de France ont toujours été habitués à céder au gouvernement ; or, l'expérience nous enseigne que pour passer de la défensive à l'offensive il faut un certain temps. Mais la France religieuse, n'était pas même sur le terrain défensif, elle était sur celui de la retraite, qui est devenue peu à peu pour elle comme une seconde nature. Si nous lisons, en effet, les journaux, nous voyons que l'*Action Libérale populaire*, à la tête de laquelle est M. Piou, dont l'*Univers* est l'organe, l'abbé Guayrand le porte voix, et les autres libéraux demandent la soumission de l'Eglise de France à la loi, c'est-à-dire l'acceptation des associations cultuelles, qui sont le gond de la loi de séparation. Heureusement que si les catholiques de France s'agitent, ils sont soumis au Souverain-Pontife qui peut leur demander ce qu'il voudra avec la certitude d'être écouté. C'est précisément cette division des catholiques français qui rend nécessaire l'intervention pontificale. Quelle sera-t-elle ? Il est bien difficile de le dire. On peut seulement établir cette double source d'informations. Celles qui viennent de Paris sembleraient faire croire que le Souverain-Pontife, tout en protestant, acceptera forcément la loi. Le gouvernement laisse encore pour l'année prochaine un budget de 33 millions, et compte sur cette masse d'or pour enchaîner la liberté de l'Eglise. Les informations prises à Rome seraient plutôt pour la résistance, en ce sens que le pape refuserait de laisser établir les associations cultuelles, voulant à leur place des associations paroissiales qui fonctionneraient comme elles le pourraient, mais assureraient la liberté du Saint-Siège et des évêques. Le gouvernement n'aurait plus alors pour réduire le clergé que la prison, et un gouvernement qui en est réduit à cette extrémité est bien près de sa chute. C'est à regretter que les catholiques